

# Enfin!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **33 (1972)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-955703>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

8.2 La «*Pro Helvetia*» a derechef accordé à la SFO une *subvention* de 5000 francs. Nous en exprimons toute notre gratitude!

8.3 Nous remercions cordialement l'*Orchesterverein de Thalwil* de son *don* de 300 francs.

## 9. NÉCROLOGIE

Au cours de l'année, les décès suivants de membres méritants de la SFO sont venus à notre connaissance:

M. Karl Pickert, vétéran, Winterthur (1970)

M. Walter Spiegel, vétéran d'honneur, Gerlafingen

M. Theodor Gygax, vétéran, Bremgarten (AG)

M. Georg Wezel, vétéran, Thalwil

La SFO gardera de ces chers disparus toujours un souvenir respectueux et reconnaissant.

## 10. REMERCIEMENTS

A la fin de cette année laborieuse, j'éprouve le besoin sincère d'exprimer à tous mes collaborateurs du comité central et de la commission de musique, au rédacteur de la «Sinfonia», M. Edouard-M. Fallet, à l'éditeur, Markus Kündig, à Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des sections, à Messieurs les Chefs d'orchestre, à tous les membres des comités ainsi qu'à tous les musiciens de nos orchestres et à tous les protecteurs ma profonde gratitude de leur engagement et de leur fidélité.

Sursee, 31. 12. 1971

A. Bernet, président central

## *Enfin!*

«MOZART DÉFENDU PAR PAUL TORTELIER ET FRANK MARTIN». C'est sous ce titre qu'Ami Châtelain nous donne, dans «La Suisse» du 2 janvier 1972, une bonne nouvelle qui réjouira sans doute le coeur de tous les mélomanes de bon aloi. On commence de se réveiller en France. Il y avait trop longtemps que cela durait. Espérons que l'initiative de Paul Tortelier et de Frank Martin fera tache d'huile. Il y a belle lurette qu'on se demande quand notre pays, pourtant si respectueux des choses de l'art, commencera de réagir contre le honteux avilissement par le jazz de la musique de Bach, de Beethoven, de Haydn, de Mozart et d'autres compositeurs classiques. Voici donc le texte que nous recommandons à l'attention et à la méditation de nos lecteurs:

«A France-Culture aussi, le grand violoncelliste et fougueux artiste Paul Tortelier a annoncé qu'il avait lancé une pétition, aussitôt signée par Frank Martin, afin que soient réellement respectés les compositeurs à qui la loi

garantit le respect de leur nom, de leur qualité et de leur oeuvre: droit inaliénable, intransmissible et perpétuel, remarqua-t-il.

M. Tortelier, visant particulièrement les arrangements ,pop' et de variétés, cita celui qui fit déborder la coupe: il s'agit, on l'a compris, de la Symphonie en sol mineur, de Mozart (qu'est venue rejoindre la ,Kleine Nachtmusik').

Il ne s'agit pas ici d'entamer une inutile querelle avec ceux qui ne voient dans ces réactions que sentimentalisme (1) ou purisme: ceux-là, tant pis pour eux, car chacun a les goûts qu'il mérite.

D'autre part, l'esprit de lucre qui préside à ces pratiques ne mérite que mépris; car, là, on a tout vu, depuis que les fabricants d'un laxatif ont choisi comme ,label' publicitaire le portrait de la Joconde.

Mais M. Tortelier a démontré que ces arrangements faussent à la longue le goût du public et, de plus, contribuent à altérer insidieusement, petit à petit, la juste conception que les interprètes doivent avoir des oeuvres. Car, a-t-il dit, la musique de Mozart (par exemple), ,accompagnée par un voyou qui traîne la savate' (2) a toutes ses structures disloquées.»

---

(1) En Pologne, l'exécution d'arrangements de la musique de Chopin est interdite: en Norvège, un arrangement jazz sur des thèmes de Grieg a été également interdit. Il n'y a pas à rougir de ce sentimentalisme-là. Au contraire.

(2) C'est une image, bien sûr; celle de la Symphonie en sol mineur introduite bon gré mal gré dans le moule grossier du jazz.

### *Fritz Kneusslin se distingue*

Dans le «Démocrate» du 29 novembre 1971, nous lisons ce qui suit au sujet des concerts que Fritz Kneusslin, membre de la commission de musique de la SFO, donna avec son groupe vocal et l'Orchestre académique de Bâle en l'Eglise de Courroux les 27 et 28 du dit mois:

«A la tête du Groupe vocal qui porte son nom, Fritz Kneusslin continue d'explorer le répertoire de la musique sacrée chorale et, à intervalles réguliers, il est en mesure de nous proposer de nouvelles oeuvres, parmi les plus grandes. Réellement, cet ensemble sort de l'ordinaire. Ses membres sont des ,mordus', qui acceptent de travailler pendant un an ou deux pour satisfaire aux hautes exigences de leur chef. Le résultat de tant d'efforts est remarquable, et il est heureux que le grand public y soit sensible: la vaste église de Courroux, dont l'acoustique est excellente, a sans doute accueilli, en deux concerts, un millier d'auditeurs.

Le Groupe vocal Kneusslin nous avait laissés sous le coup d'un extraordinaire ,Messie' de Haendel. Dans un autre genre, la messe No 6 en mi bémol majeur de Schubert qui a été interprétée samedi et dimanche est une oeuvre tout aussi significative. Il est probable d'ailleurs qu'elle offre plus